

🔒 Loire-Authion. Des militants de Justice climatique interpellent le maire

Ils sont venus livrer une dose de rappel au maire Jean-Charles Prono. Rappelant, dans la bonne humeur, qu'ils surveillent les travaux d'urbanisme comme le lait sur le feu.



Le collectif Justice climatique Angers a interpellé les élus de Loire-Authion en amont du conseil municipal de ce mois de juin 2022. | CO

Le Courrier de l'Ouest Bruno JEOFFROY

Publié le 09/06/2022 à 11h57

Mardi soir, une demi-heure avant le conseil municipal de Loire-Authion à Saint-Maturin-sur-Loire ([lire aussi nos éditions de mercredi et jeudi](#)), des membres du collectif Justice climatique Angers, du groupe local de Greenpeace et du Collectif environnement Val d'Authion (CEVA 49), ont interpellé les élus entrant dans la salle des fêtes afin d'attirer leur attention « **sur les menaces que fait peser le projet d'aménagement du secteur « Cœur de polarité sud » à Brain-sur-l'Authion** » ».

Une continuité nord sud coupée

Pour ces défenseurs de la biodiversité, des zones humides ou encore du respect des trames vertes et bleues, il y a une crainte à avoir sur une zone urbanisable d'après le PLUi qui pourrait « **couper la route** » de la faune entre le bocage et la plaine humide. « **Ce projet d'aménagement de 6 ha détruirait 3,3 ha de zone humide et provoquerait surtout une coupure nette de la continuité écologique entre les zones naturelles au nord et l'Authion au sud** », explique le collectif. « **Nous avons déjà rencontré Jean-Charles Prono dans son bureau en mairie le 4 mars dernier. Nous lui avons dit que tant qu'il y aura des zones humides à protéger nous serons-là pour les sauver. On revient ce soir comme une piqûre de rappel, pour ne pas se faire oublier, se rappeler à son bon souvenir et lui suggérer de faire un pas dans ce dossier** ».

Le maire entend

Le maire a reçu une délégation quelques minutes avant l'ouverture du conseil municipal. Jean-Charles Prono a rappelé que ce point d'urbanisme n'est encore qu'un projet vague (N.D.L.R. l'aménagement envisagé prévoit d'avoir une continuité urbaine entre Brain et Andard et de faire de ce pôle le cœur de la ville Loire-Authion). La délégation, plan en main, a rappelé le passage de la faune sauvage. Le maire s'est dit « **n'être fermé à aucune proposition. Il faudra les étudier le moment venu, mais surtout attendre de savoir quelles sont les zones humides d'intérêt et donc à protéger** ». Cet inventaire n'est pas terminé.

Déjà des cas contrevenants

Si le PLUi d'Angers Loire Métropole, approuvé à l'automne dernier, a permis de sauver 34 ha de zones humides, le collectif Justice climatique Angers reste méfiant, se fiant à la réalité : à Bouchemaine, le promoteur immobilier European Homes a détruit une zone humide à sauvegarder ([notre édition du 25 novembre 2021](#)). Par ailleurs, l'Agglo a lancé le mois dernier des études préalables à la création d'une zone d'activité économique agrandissant le pôle Angers Technopole sur Beaucouzé. « **Là encore, plusieurs zones humides pourraient être détruites, rappelle le collectif. C'est pourquoi nous restons vigilants** ».